

Interventions sur le patrimoine bâti

Le ou la titulaire de ce bac pro se spécialise dans la restauration ou la réhabilitation de bâtiments anciens (monuments historiques, édifices appartenant au patrimoine régional, maisons anciennes). Il ou elle est spécialisé-e dans un domaine (maçonnerie, charpente, couverture), mais doit néanmoins pouvoir intervenir de façon ponctuelle sur les deux autres domaines.

Il ou elle sait reconnaître et comprendre les causes des dégradations (fissures, déformations, pourrissement...) subies par les bâtiments ; et sait choisir les matériaux et les techniques adaptés.

Ce diplôme se décline en 3 options :

- Maçonnerie : réaliser ou réparer des ouvrages en moellons, pierres de taille, briques...
- Charpente : restaurer ou remplacer tout ou partie d'une charpente, un escalier ou un mur en bois...
- Couverture : remplacer et reposer des bois de couverture, des gouttières, tuiles, ardoises...

Le ou la titulaire de ce bac pro travaille toujours dans le respect du style des bâtiments et connaît les techniques traditionnelles ou anciennes. Avec de l'expérience, il ou elle est capable d'organiser le travail sur le chantier.

Débouchés

Il ou elle travaille dans les entreprises du bâtiment spécialisées dans la restauration ou la réhabilitation du patrimoine bâti.

Métiers accessibles :

- Charpentier-ière bois
- Constructeur-trice bois
- Couvreur-euse
- Maçon-ne

Accès à la formation

En 3 ans. Admission de droit en 2^{de} pro : après la classe de 3^e.

En 2 ans. Admission conditionnelle en 1^{re} pro : après un CAP du même domaine.

Attention, **en Picardie**, ce diplôme n'est accessible qu'après un diplôme du bâtiment de niveau V (CAP-BEP).

Qualités requises :

- être en bonne forme physique et ne pas avoir le vertige
- goût du travail manuel
- prudence et respect des consignes de sécurité
- goût du travail en équipe

Statistiques

En 2014, dans l'académie d'Amiens : 6 élèves présentés, 4 admis.

Programme

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Economie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire, géographie, éducation civique	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
TOTAL HORAIRES HEBDOMADAIRES	32 h environ
Accompagnement personnalisé	2 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Enseignements professionnels ●●●

- Contexte administratif et juridique de la construction : procédures, partenaires.
- Connaissance du bâti ancien : les différents types et caractéristique de bâti, histoire des techniques et outils...
- Confort de l'habitat dont l'accessibilité des personnes
- Technologie de construction : matériaux du bâtiment, électricité, évolution des techniques, écologie de l'habitat ancien...
- Techniques d'intervention et de mise en oeuvre : analyse et diagnostic, tracé, maçonnerie, charpente, couverture...
- Santé et sécurité au travail
- Matériel et l'outillage : manutention, échafaudage...
- Gestion des travaux et le suivi de chantier : planification, organisation des postes de travail, prévision des moyens matériels, démarche qualité....

Stages ●●●

En Picardie, ce diplôme se prépare uniquement par apprentissage. Les apprentis partagent leur temps entre le lycée et leur entreprise.

Examen ●●●

Domaine professionnel

- Epreuve scientifique :
 - mathématiques, coeff. 1,5
 - sciences physiques et chimiques, coeff. 1,5
- Epreuve de préparation des travaux :
 - étude préalable à une intervention, coeff. 2
 - analyse diagnostique, coeff. 2
 - organisation des travaux, coeff. 1
- Epreuve de réalisation des travaux
 - présentation d'un dossier d'activité, coeff. 2
 - réalisation d'une intervention, coeff. 4
 - travaux annexes, coeff. 1
 - économie – gestion, coeff. 1
 - prévention – santé – environnement, coeff. 1

Domaine général :

- Langue vivante, coeff. 2
- Français, coeff. 2,5
- Histoire, géographie et éducation civique, coeff. 2,5
- Arts appliqués et cultures artistiques, coeff. 1
- Education physique et sportive, coeff. 1

Epreuves facultatives (seuls les points excédant 10 sont pris en compte) : Langue vivante ou Langue des signes française (LSF).

Les élèves de ce bac pro se présentent obligatoirement aux épreuves du BEP Techniques du gros œuvre du bâtiment (facultatif pour les apprentis).

Poursuites d'études ●●●

Le bac pro permet de s'insérer dans la vie professionnelle ou de poursuivre ses études, notamment en BTS. L'admission en BTS se fait sur dossier.

Par exemple :

- Brevet de technicien supérieur (BTS) Bâtiment
- BTS Systèmes constructifs bois et habitat (*hors Picardie*)
- BTS Enveloppe du bâtiment : façades étanchéité
- BTS Etude et économie de la construction (*hors Picardie*)

Où se former en Picardie ? ●●●

- **En apprentissage :**
 - LP Le Corbusier, Soissons (02).

en savoir +

- www.onisep.fr/voie-pro
- www.onisep.fr et www.onisep.fr/amiens
- www.monstageenligne.fr

Consultez les documents* de l'ONISEP :

- Guides régionaux « Après la 3^e », « Après le bac pro »
- Diplômes « Les bacs pro », « Du CAP au BTS-DUT »
- Parcours « Les métiers du bâtiment et des travaux publics »

* les documents régionaux sont en ligne sur www.onisep.fr/amiens.

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au centre d'information et d'orientation (CIO).

N'hésitez pas à rencontrer un conseiller ou une conseillère d'orientation-psychologue.